



## BULLETIN MUNICIPAL de SAINT –MARTIN –LE—VIEIL



### Le mot du Maire

L'été 2023 a vu se confirmer l'aggravation du dérèglement climatique, pluies de juin et juillet, canicule d'août ont influé sur les activités agricoles et touristiques. Malgré la sécheresse, nous avons pu éviter des restrictions en ce qui concerne la consommation d'eau, mais restons vigilants et raisonnables sur ce point sensible... Nous surveillons régulièrement le niveau de notre nappe d'eau sous-terrainne qui a atteint son niveau le plus bas le 11/08/2023 et qui remonte progressivement depuis.

Ces conditions climatiques ont eu peu d'effet sur les travaux en cours. La rénovation de la salle des fêtes s'effectue dans le respect du calendrier prévu et devrait se terminer fin mai 2024. Je suis conscient de l'impact de ces travaux sur les activités de nos associations et des diverses manifestations à venir. J' en profite pour remercier mes collègues Maires des communes voisines, Carlipa et Raissac-sur-Lampy, pour le prêt gracieux de leurs infrastructures.

1 - Le mot du maire

2 - l'Agglo-Carcassonne

3, 4 - Actualités de la commune

5, 6 - Informations municipales

Le premier semestre 2023 a vu se réaliser des actions en faveur de la sécurité routière, écluses de ralentissement sur la D4, sens unique au chemin de la Sérigate, nouveaux marquages au sol aux arrêts de bus. Toutefois, malgré les panneaux et ralentisseurs la vitesse dans le village reste un problème. En collaboration avec les Forces de l'ordre, il a été décidé de mettre en place une urne à l'accueil de la mairie afin que vous puissiez faire remonter diverses problématiques ( circulation, escroquerie, incivilités, etc... ), ou demandes de renseignements auprès des services de la Gendarmerie.

Nous avons de la chance de bénéficier d'une qualité de vie qui contribue au charme de notre village, et il est de notre devoir, élus et citoyens, de la préserver. Il me paraît utile de rappeler quelques principes élémentaires de la vie en collectivité , respect des zones de stationnement, respect du voisinage en matière de tapage nocturne ou de travaux mécaniques hors horaires prévus ou les dimanches et jours fériés.

Vous souhaitant bonne lecture de ce bulletin municipal de mi-année.

Le Maire,



## AGGLO

### Maison France Services

La Maison France Services a pour mission principale de vous accueillir, vous informer, vous orienter mais également vous accompagner dans l'utilisation des services en ligne des opérateurs partenaires et dans les démarches administratives.

**La Maison France Services d'Alzonne tiendra une permanence dans les locaux de la Mairie de Saint-Martin-Le-Vieil sur rendez-vous au 04 68 78 54 64**

- Le mercredi 20 septembre 2023 de 14h à 15h
- Le mercredi 11 octobre 2023 de 14h à 15h
- Le mercredi 15 novembre 2023 de 14h à 15h
- Le mercredi 13 décembre 2023 de 14h à 15h

**Maison France Services Alzonne sur rendez-vous au 04 68 78 54 64**

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi : de 8h30 à 13h30



**La conciliation de justice**

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge\*.

\* À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 € ou ayant trait à un conflit de voisinage.



Elle concerne uniquement :

Consommation, Relations de voisinage (nuisance, immobilier) - Relations locataire/bailleur - Copropriété - Litiges entre personnes - Litiges commerciaux - Droit rural (baux) - Litiges prud'homains.



bonnes raisons de tenter la conciliation

1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel



Trouver un lieu de permanence sur :  
[justice.fr](http://justice.fr) et/ou [conciliateurs.fr](http://conciliateurs.fr)

Contacts :

**PERMANENCE LE 1<sup>er</sup> JEUDI DU MOIS**  
**MAISON FRANCE SERVICES ALZONNE**

Gérard BERLAN : 06-80-40-46-37  
Courriel : [mg.berlan@wanadoo.fr](mailto:mg.berlan@wanadoo.fr)

## LA COMMUNE

### Eclairage public



Pour des économies d'énergie et environnementales des actions ont été mises en places:

- L'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin.
- La finalisation de la 2ème tranche de l'éclairage public. Le village et Villelongue bénéficient donc d'un éclairage par LED plus économe et plus respectueux de l'environnement.

### Cimetière



Notre employé municipal, Benoit, a aménagé le cimetière vieux. Il a posé une rampe sur l'escalier et a rénové et peint le portail d'entrée.

### Voirie et placette

Des travaux de réfection ont été effectués sur différents chemins de la commune. D'autre part, la placette située rue du Château Fort, a été remise en état.

## LA COMMUNE

### La salle des fêtes

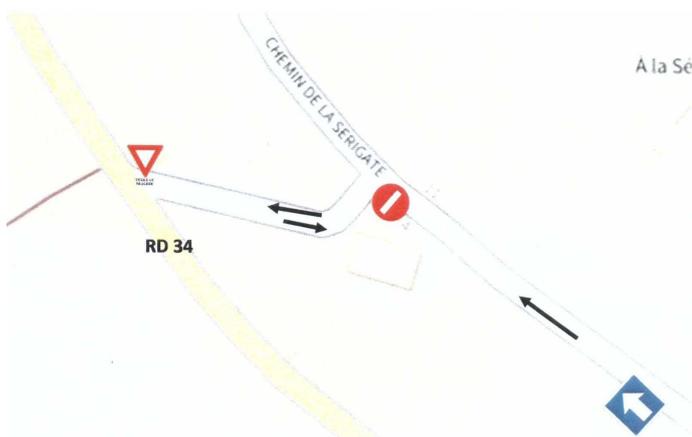
En raison des travaux d'innovation entrepris courant juin et suite à la décision de la commission de sécurité, la salle des fêtes est fermée durant la durée des travaux. Nous remercions les communes voisines, Carlipa et Raissac-sur-Lampy, qui nous ont proposé d'utiliser leurs équipements aux bénéfices de nos associations.



### Sens unique



Par mesure de sécurité et simplification de la circulation sur le chemin de la Sérigat, un sens unique a été mis en place sur la portion: sens du lac vers le haut de Saint



## LA COMMUNE

### Panneaux et marquage



Afin de sécuriser les arrêts de bus, de nouveaux panneaux ont été installés et les marquages au sol ont été refaits.

### Double écluse

Afin de ralentir la circulation sur la D4, une double écluse a été installée à la sortie de Saint-Martin-Le-Vieil vers Cenne-Monestiés. De ce fait la vitesse sur l'ensemble des rues du village est limitée à 30 kms/h.



## La Commune

### Horaires Mairie

#### Heures ouverture Mairie actuellement:

Lundi et Vendredi : 09h - 12h et 14 -16h  
 Mercredi : 14h - 16h30.

#### Poubelles :

Relève des containers gris pour ordures ménagères:

Lundi - mercredi - vendredi

Relève des containers jaunes pour déchets recyclés:

Jeudi

4 containers de verre sont à votre disposition : 1 à la salle des fêtes, 1 au chemin du Portail, 1 sur le site du lac, 1 à Villelongue.

#### Eau et assainissement :

SUEZ numéro d'urgence 24h/24h : 09 77 40 11 41

#### Déchetterie :

Alzonne, lieu-dit "Dominique", du lundi au samedi  
 09h - 12h et 14 h - 18h

### Annuaire téléphonique urgences

Service-Public.fr 

**URGENCE Qui appeler ?**

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
					
<b>15</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>114</b>	<b>196</b>	<b>112</b>
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

### Nuisances sonores (bricolage, jardinage)

Un arrêté préfectoral restreint l'utilisation des appareils à moteur pour les travaux de bricolage et de jardinage, aux horaires suivants:

**Jours ouvrables:** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

**Samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h

**Dimanches et les jours fériés :** de 10h à 12h

Rappel: il est possible de consulter l'actualité de la commune sur le site internet [www.saintmartinlevieil.fr](http://www.saintmartinlevieil.fr)

## La Commune

### Cérémonie du 14 juillet 2023



La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée, cette année, en présence des élus municipaux, et des présidents des associations. Le Maire, Christian Vié, a commencé son discours par un hommage en l'honneur de la République et à ses valeurs portées par la révolution française. Il a souligné le 14 juillet 1789 où, prenant la Bastille le peuple se libérait du joug de la monarchie et devenait acteur de son destin politique. La déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'instruction laïque gratuite et obligatoire, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté syndicale, le suffrage universel... tous ces principes découlant de l'acte révolutionnaire fondateur représenté symboliquement par la prise de la Bastille. Il exprimait notre reconnaissance à tous les martyrs de ces dernières guerres, n'oubliant pas que notre drapeau ne flotte pas grâce au vent mais grâce au dernier souffle de nos soldats, nos citoyens et citoyennes morts pour la liberté des générations futures.

Afin de remercier et d'honorer François Faury qui a été durant de nombreuses années notre porte-drapeau, Christian Vié lui a remis au nom de la municipalité notre toute nouvelle médaille communale. Un apéritif convivial a conclu la cérémonie.



Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)

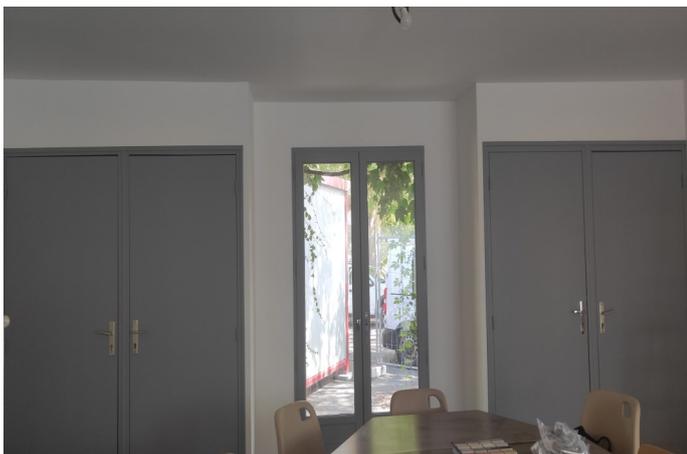
Directeur de la publication: Christian Vié.

Comité de rédaction: Nadine Marcillac, Marianne Sallier, Guilhem De Loye.

## La Commune

### Petit foyer de la salle des fêtes

Grâce à l'excellent travail de Benoit, le petit foyer a pu retrouver une nouvelle jeunesse.



## Association Les Cruzels

### Assemblée générale 2023



Ce vendredi 24 février 2023 avait lieu l'assemblée générale de l'association "Les Cruzels". Le président de l'association, Bruno Gilloux, accompagné de la trésorière Yvelise Oustric et de la secrétaire Lydie Tetard, a présenté le bilan des activités de l'année écoulée. La ré-élection du bureau a été voté à l'unanimité. En 2023 les diverses activités seront reconduites en y rajoutant 2 autres, "Le rucher collectif" et "le trial des Capitelles". L'assemblée générale se terminait par un apéritif convivial.

Rappel: il est possible de consulter l'actualité de la commune sur le site internet [www.saintmartinlevieil.fr](http://www.saintmartinlevieil.fr)

## Association Les Cruzels

### Le Rucher



Placé sous l'égide de l'association Les Cruzels, le rucher pédagogique a pris place depuis peu au milieu des champs en présence des responsables associatifs et de son président Bruno Gilloux. Trois ruches ont été déposées par les enfants et leurs parents sous la houlette de Loïc Potiron, apiculteur. En suivant, une séance pédagogique a eu lieu sur le site avec les outils préparés par Loïc et son épouse, notamment les combinaisons protégeant des piqûres des hyménoptères.

### Vide grenier



Le 25 juin a eu lieu le vide-grenier de Saint-Martin-Le-Vieil, dans une ambiance amicale et sous un soleil radieux.

Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)

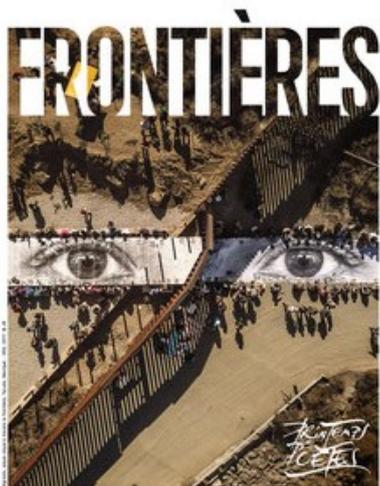
Directeur de la publication: Christian Vié.

Comité de rédaction: Nadine Marcillac, Marianne Sallier, Guilhem De Loye.

## Printemps des Poètes

### 11-27 Mars 2023, 25ème Printemps des Poètes « FRONTIÈRES »

Comme chaque année, « Le Printemps des Poètes » rassemble une multitude d'actions nationales et internationales en faveur de la poésie autour d'un thème commun. Après l'Ardeur, la Beauté, le Courage, le Désir,



25<sup>e</sup> PRINTEMPS DES POÈTES 11-27 MARS 2023

Soutenu par  
 GOUVERNEMENT  
 CNL

l'Ephémère, la manifestation 2023 poursuit son alphabet en questionnant, les Frontières. Saint Martin le Vieil, labellisé, en 2017, village en poésie, s'associe, avec l'association Cabarets sur l'Herbe, à cette belle fête. La salle des fêtes fermée pour travaux, nous ne pouvons pas, ce printemps encore, nous réunir pour célébrer les poètes lors d'un événement

culturel comme nous les affectionnons (lectures-spectacle, projections, expositions etc.). Ce n'est que partie remise ! En attendant de trouver une solution pour pallier à l'absence de salle, nous distribuons dans les boîtes à lettres du village des cartes postales originales ainsi qu'un choix de poèmes. A la Cajorque, rue du Château fort, nous offrons aussi en libre-service l'affiche de la manifestation et ses variantes cartes postales, marque-pages. D'autre part, notre association a terminé l'étude du projet « Chemin de l'arbre en Poésie » imaginé pour renforcer le lien village-abbaye et l'image de Saint Martin, village en poésie. L'étude a été remise à la mairie. La présentation du projet que nous avons imaginée sous forme de lecture musicale est elle aussi en attente d'un lieu où recevoir du public.

« **Demain est un poème en chantier, écrivons-le ensemble.** » Jean d'Amérique

Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)

## Association Le Bel Age

### Assemblée générale

Plus de 80 adhérents étaient présents dans la salle des fêtes pour l'assemblée générale du Bel âge, lundi 9 janvier. Raymonde Faury, la présidente de l'association, souhaitait la bienvenue et lisait le rapport moral en mentionnant la présence de Robert Lagarde, nouveau trésorier qui remplace Josy Lopez. Marie-Rose Foissac secrétaire depuis 26 ans souhaite prendre du recul, un appel est lancé pour accéder à ce poste. Raymonde Faury effectuait le panégyrique des activités de l'année écoulée et remerciait le maire présent dans la salle pour l'allocation de la subvention municipale.



### Repas estival du Bel Age

Raymonde Faury et son staff de bénévoles prennent possession du parc de Saint-Félix mis gracieusement à disposition par les propriétaires, pour le repas champêtre tant attendu, lundi 3 juillet à midi. Un couscous géant sentait bon auprès des tables gourmandes. Les mots de bienvenue de la présidente Raymonde Faury ont fait chaud au cœur des adhérents tout comme le message de Christian Vié, maire.



L'apéro prenait le pas, suivi des assiettes qui ont rassasié les papilles des convives. Un bel après-midi à la campagne qui s'est poursuivi par la pétanque et les jeux de cartes.

Pour recevoir la version numérisée du bulletin, envoyer un mail à : [st-martin-le-vieil@wanadoo.fr](mailto:st-martin-le-vieil@wanadoo.fr)

Directeur de la publication: Christian Vié.

Comité de rédaction: Nadine Marcillac, Marianne Sallier, Guilhem De Loye.